

**Présents** : M. OLLIVIER - Mme JEAN DIT PANNEL (absente à partir de la délibération n°2023-082) - M. LAMBERT - M. BOZETTI - M. MULLER - Mme FION - M. ROZE - Mme HUMBLLOT - M. NIVELAIS - Mme HERAULT - Mme ROBERT - M. TAILLANDIER - M. VIALANEIX - Mme CHOMPRET - Mme MARQUELET - Mme BRINGAND - M. LEGENDRE - M. NEVEU - Mme PRATBERNON - M. MATTERA - Mme PATIN.

**Absents excusés et procurations** : Mme DI TULLIO avait donné pouvoir à M. le Maire - Mme JEAN DIT PANNEL avait donné pouvoir à Mme HERAULT à partir de la délibération n° 2023-082 - M. FLEURIGEON avait donné pouvoir à M. LAMBERT.

**Absent(s)** : Néant.

### **Liste des points abordés**

**Délibération n°066** : Mise en Place de la Commission de délégation de service public – modalités de dépôt des listes de candidatures : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de fixer les modalités de dépôt des listes de candidatures (voir dans la délibération pour ces modalités).

**Délibération n°067** : Election des membres de la commission de délégation de service public : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'élire 3 titulaires et 3 suppléants.

**Délibération n°068** : Service public de production et de distribution d'eau potable - Approbation du principe de la délégation de service public : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver ce principe pour une durée de 12 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

**Délibération n°069** : Service public d'assainissement collectif - Approbation du principe de la délégation de service public et autorisation de lancement de la procédure : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver ce principe pour une durée de 12 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

**Délibération n°070** : Demande d'adhésion du Syndicat Mixte des Eaux de LEFFONDS-RICHEBOURG-SEMOUTIERS au SDED et modifications statutaires : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver la demande d'adhésion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Délibération n°071** : Elaboration du PLUi de la CCBJC - Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : Les membres du Conseil Municipal décident de prendre acte du débat qui s'est tenu ce jour du 14 décembre 2024 en conseil municipal.

**Délibération n°072** : Règlement municipal d'octroi de la prime d'aide aux travaux et organisation du FCI (Fonds Commun d'Intervention) - Ville - Région : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver le règlement modifié.

**Délibération n°073** : Dérogation à l'ouverture le dimanche des commerces de détail 2024 : Les membres du Conseil Municipal décident par 19 POUR et 4 CONTRE d'approuver la liste des dimanches concernés.

**Délibération n°074** : Don de deux drapeaux UNC Section de WASSY et de CUREL à la Ville de JOINVILLE : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'autoriser Madame JEAN DIT PANNEL à accepter ce don.

**Délibération n°075** : Tarif du séjour voile 2023 : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver ces tarifs.

**Délibération n°076** : Attribution de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de consacrer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à tous les agents publics éligibles.

**Délibération n°077** : Convention de mutualisation avec la CCBJC pour la fourniture d'enrobé à froid : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver cette convention.

**Délibération n°078** : Echanges de parcelles entre la ville et Hamaris suite aux opérations de reconstruction du quartier du Champ de Tir : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'autoriser l'échange sans soulte tel que détaillé dans le tableau (cf. délibération).

**Délibération n°079** : Fixation du tarif pour occupation de terrains - 2023-2024 : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'acter les loyers pour occupation de terres, prés, pâtures et bâtiments.

**Délibération n°080** : Ouverture de crédits - Chapitre 040 et 041 - Cession immeuble espace emploi et services : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'autoriser ces ouvertures de crédits.

**Délibération n°081** : Reconduction d'une OPAH et contractualisation avec un opérateur pour le suivi – animation d'un Renouveau Urbain et l'animation d'une opération de restauration immobilière : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'adopter le principe d'une mise en place d'une seconde OPAH RU et de la poursuite de l'ORI sur Joinville et son centre ancien.

**Délibération n°082** : Régularisations des anomalies sur les articles 2031 et 28031 ouvertures de crédits - chapitres 040-041-042 : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'autoriser ces ouvertures.

Délibération n°083 : Renouvellement de la carte achat public pour 3 ans - 2023 – 2026 : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver le renouvellement de ce contrat.

Délibération n°084 : Versement d'une subvention complémentaire à l'association « Les Chats Libres de Joinville » : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver la présente subvention de 1 000 euros à cette association.

Délibération n°085 : Virement de crédits 2023 - Primes de façades 2023 (façades, patrimoine, habitat et commerces) : Les membres du Conseil Municipal décident par 22 POUR et 1 ABSTENTION de procéder au virement de ces crédits d'investissement.

Délibération n°086 : Ouverture de crédits - Subvention MSA - Centre social : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération et d'ouvrir les crédits en dépenses et en recettes

Délibération n°087 : Signature de la convention du Contrat Local d'accompagnement à la scolarité 2023-2024 : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

Délibération n°088 : Projet de renouvellement urbain quartier de la Madeleine - Ville de Joinville : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver ce projet.

Délibération n°089 : Règlement municipal d'octroi de la prime d'aide aux travaux et organisation du FCI (Fonds Commun d'Intervention) - Ville - Région : Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

**Le détail complet de ces délibérations est consultable sur le site internet de la ville : <https://mairie-joinville.fr>**

**Le Maire,  
Bertrand OLLIVIER**

The image shows the official seal of the Municipality of Joinville-le-Pont, Haute-Marne, which is a circular emblem with a central shield and the text 'VILLE DE JOINVILLE' and 'Haute-Marne'. To the right of the seal is a handwritten signature in blue ink.